

Québec, le 19 septembre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 7 juin dernier, le député de la Côte-du-Sud déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de mettre tout en œuvre pour donner au Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (CISSS) la capacité de mettre en place les moyens et les ressources pour garantir des services de proximité essentiels à la santé des citoyens et de la collectivité du Kamouraska.

Afin d'assurer une couverture stable et complète du bloc opératoire et des activités obstétricales et suite à une demande du CISSS, le MSSS a déjà augmenté le nombre de postes au plan d'effectifs médicaux d'anesthésiologie d'un à deux pour cette installation en 2017. Ces deux postes sont présentement vacants, mais comme nous prévoyons un nombre suffisant de résidents en anesthésiologie pour combler la demande dans la province, tous les efforts sont déployés pour qu'ils soient comblés.

Pour ce qui est de la question des visites des pneumologues, urologues, orthopédistes et cardiologues, je vous souligne que la planification, la coordination et l'organisation des services sociaux et de santé d'un territoire relèvent de son centre intégré, qui doit s'assurer d'offrir des services accessibles et de qualité. De plus, au niveau des plans d'effectifs médicaux, notez que pour les quatre spécialités mentionnées, la région du Bas-Saint-Laurent est l'une des mieux dotée au Québec par rapport à sa population.

...2

Ainsi, pour toutes questions supplémentaires sur l'organisation des soins et services, je vous invite à contacter le CISSS.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 17-MS-03600